



RAPPORT ANNUEL

2019



>20 ANS | D'INVESTISSEMENT
SOCIALEMENT RESPONSABLE

Ethos – Fondation suisse pour un développement durable

Ethos Services SA

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

www.ethosfund.ch

Signatory of:
 **PRI** Principles for
Responsible
Investment

RAPPORT ANNUEL ETHOS 2019

Table des matières

MESSAGE DES PRÉSIDENTS ET DU DIRECTEUR	4
A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019	7
1. Fondation Ethos	9
1.1 Publications.....	9
1.1.1 Principaux résultats des assemblées générales 2019 et des rémunérations 2018 des sociétés du SPI (juillet 2019).....	9
1.1.2 Lignes directrices de vote d’Ethos (décembre 2019)	9
1.1.3 Soutien à une étude de Transparency International Suisse sur le lobbying en Suisse (février 2019)	9
1.2 Conférence-débat sur l’initiative pour des multinationales responsables.....	9
1.3 Interventions en assemblée générale	10
1.4 Déclaration d’investisseur en faveur d’un contre-projet à l’initiative des multinationales responsables.....	10
1.5 Participation à des initiatives d’engagement collectif international	10
1.6 Participation à des regroupements d’actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d’Ethos.....	14
1.7 Participation à des procédures de consultation et prises de position.....	14
2. Ethos Services	17
2.1 Solutions d’investissements durables.....	18
2.2 Service d’analyse d’assemblées générales d’actionnaires.....	20
2.2.1 Lignes directrices de vote.....	20
2.2.2 Assemblées générales suisses	20
2.2.3 Assemblées générales non suisses	20
2.3 Dialogue avec les sociétés.....	22
2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse.....	22
2.3.2 Ethos Engagement Pool International	22
2.4 Analyses en lien avec des critères d’exclusion et des ratings ESG	24
2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)	24
2.4.2 Filtre d’exclusions basées sur les produits et sur le comportement.....	24
2.4.3 Screening de portefeuille.....	24
B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	27
3. Le Groupe Ethos	28
3.1 Structure et gouvernance	28
3.2 Répartition des rôles des présidents.....	28
4. Fondation Ethos	29
4.1 Membres	29
4.2 Buts et structure	29
4.2.1 Buts	29
4.2.2 Assemblée générale.....	30
4.2.3 Codes et déclarations	30
4.3 Conseil de fondation	31
4.3.1 Composition au 31 décembre 2019.....	31
4.3.2 Activités.....	32
4.4 Direction et administration.....	33
4.4.1 Composition	33
4.4.2 Fonctionnement	33
4.5 Rapport de rémunération	33
4.5.1 Conseil de fondation.....	33
4.5.2 Direction	33
4.6 Participation	34
4.7 Organe de révision.....	34

4.8	Politique d'information	34
5.	Ethos Services.....	35
5.1	But.....	35
5.2	Structure	35
5.2.1	Structure du capital	35
5.2.2	Assemblée générale	35
5.3	Conseil d'administration	36
5.3.1	Composition au 31 décembre 2019.....	36
5.3.2	Activités	37
5.4	Direction et administration	38
5.4.1	Composition.....	38
5.4.2	Fonctionnement.....	38
5.5	Rapport de rémunération	39
5.5.1	Conseil d'administration.....	39
5.5.2	Direction et collaborateurs	39
5.5.3	Organigramme d'Ethos Services à partir du 01.01.2020.....	40
5.6	Participation.....	40
5.7	Organe de révision	40
5.8	Politique d'information	40
6.	Responsabilité environnementale et sociale	41
6.1	Responsabilité environnementale	41
6.2	Responsabilité sociale.....	41
6.3	Indicateurs.....	41
6.4	Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)	42
C.	ÉTATS FINANCIERS 2019	43
7.	Résultats 2019	44
7.1	Comptes de la Fondation Ethos	44
7.2	Comptes d'Ethos Services	44
7.3	Comptes consolidés.....	45
8.	Comptes de la Fondation Ethos.....	46
9.	Comptes d'Ethos Services SA.....	51
10.	Comptes consolidés	57

MESSAGE DES PRÉSIDENTS ET DU DIRECTEUR

Intérêt grandissant pour une politique d'investissement durable

2019 a été marqué par une adhésion croissante des investisseurs pour une économie durable. Les signes du réchauffement climatique sont chaque jour plus visibles accélérant la prise de conscience qu'une économie à faible intensité carbone est devenue indispensable. Les changements structurels nécessaires entraîneront des bénéfices pour les uns et des pertes pour les autres. Pour les investisseurs institutionnels et en particulier les institutions de prévoyance, une bonne gestion du portefeuille inclut désormais une prise en compte des risques climatiques ; il ne s'agit donc pas uniquement d'un impératif moral. Cependant, les résultats obtenus jusqu'à présent sont largement insuffisants.

Les émissions de CO₂ sont aujourd'hui 10 % plus élevées qu'il y a dix ans. Même une stagnation des émissions signifie que la concentration des gaz à effet de serre continue d'augmenter et ceci à un rythme sans précédent. Cela a des conséquences graves pour les entreprises et la population. Le « Greenwashing » et le « Greenwashing » ne permettent pas d'atteindre le but. Un engagement beaucoup plus important est encore nécessaire de la part de toutes les parties concernées.

Croissance des activités d'Ethos

Acteur dédié de la finance durable depuis plus de 20 ans et au service des institutions de prévoyance, Ethos est particulièrement bien positionné pour accompagner les investisseurs dans cette prise de conscience. 2019 a été ainsi une année faste pour Ethos avec un chiffre d'affaires consolidé record de CHF 6,3 millions en hausse de 6,7%. La forte hausse des marchés et l'augmentation de l'intérêt pour les prestations d'Ethos Services dédiées à la durabilité ont contribué à cette croissance. En particulier, la performance du fonds durable Vontobel Fund (CH) – Ethos Swiss Mid & Small Cap a été de plus de 34% et les nouvelles souscriptions ont atteint dans ce fonds plus de CHF 75 millions. Cela a permis au fonds de largement dépasser en fin d'année un volume de CHF 720 millions. Ces chiffres viennent célébrer à point nommé le 15^{ème} anniversaire du fonds.

Multinationales responsables

La Fondation Ethos a continué à s'engager en faveur d'un devoir de diligence obligatoire des multinationales en matière de respect des droits humains et de l'environnement. A ce titre, la Fondation Ethos est membre depuis 2016 du regroupement en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables.

Pour trouver un compromis politique et permettre le retrait de l'initiative, Ethos s'est positionné en faveur du contre-projet du Conseil national. Pour soutenir ce contre-projet, Ethos a lancé une déclaration d'investisseur envoyé à l'ensemble des membres du parlement suisse. Cette déclaration d'investisseur est soutenue par 27 investisseurs dont les actifs sous gestion dépassent CHF 800 milliards.

En parallèle à cet engagement, la Fondation Ethos a organisé en juin 2019 une conférence suivie d'un débat sur le thème des « entreprises multinationales et respect des droits humains : enjeux éthiques, économiques et politiques ». Un événement qui a réuni près de 120 personnes.

Fonds Ethos récompensé

A l'occasion des premiers GFSI Swiss Sustainable Funds Awards en juin 2019, 3 fonds Ethos ont été nominés. Le fonds Vontobel Fund (CH) – Ethos Swiss Mid & Small Cap a gagné le premier prix dans la catégorie "Actions Suisses". Ces GFSI Swiss Sustainable Funds Awards ont été attribués aux gérants d'actifs et aux fonds les plus performants et les plus engagés en matière d'investissement socialement responsable. Ce prix concrétise 15 années de partenariat entre Ethos et Vontobel. Un partenariat qui allie le savoir-faire d'Ethos en matière d'analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'actionnariat actif avec les compétences de Vontobel Asset Management dans la gestion financière de portefeuille de petites et moyennes capitalisations suisses.

Forte demande pour les indices Ethos

Fort du succès de son indice ESGI introduit en janvier 2017, Ethos a lancé en décembre 2019 un nouvel indice permettant aux investisseurs de privilégier les sociétés qui respectent les bonnes

pratiques en matière de gouvernance et de responsabilité environnementale.

Le lancement de ce nouvel indice fait suite à la demande de grands investisseurs institutionnels suisses souhaitant intégrer des critères de bonne gouvernance dans leurs investissements.

Un important investisseur institutionnel a d'ores et déjà communiqué son intention d'utiliser ce nouvel indice dans le cadre de la gestion de plus de CHF 200 millions d'actions suisses dès le début de l'année 2020. Ces actifs s'ajouteront aux CHF 500 millions qui répliquent actuellement l'indice ESGI et porteront donc à plus de CHF 700 millions les actifs répliquant les indices Ethos.

Résultats du dialogue actionnarial encourageants

Dans le cadre des activités de dialogue d'Ethos, un effort particulier a été mis sur la thématique du changement climatique. Dans le cadre de l'initiative globale Climate Action 100+, Ethos est responsable de conduire le dialogue avec LafargeHolcim et Nestlé, les deux principaux émetteurs de gaz à effet de serre du marché des actions suisses, ainsi que la société allemande Thyssenkrupp. Après des interventions en assemblées générales et plusieurs rendez-vous

avec des représentants de ces sociétés, elles ont toutes trois annoncé des mesures importantes en 2019. Les trois sociétés se sont dotées d'objectifs de réduction de leurs émissions de CO₂ compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris et ont accepté de soumettre ces objectifs à l'initiative Science Based Targets (SBTi). En particulier Nestlé et Thyssenkrupp ont annoncé en 2019 leurs nouveaux objectifs d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Fort engagement de l'ensemble des collaborateurs

Les collaborateurs d'Ethos ont à nouveau œuvré avec passion et sans relâche tout au long de cette année pour atteindre ces résultats remarquables.

Dans un monde toujours plus compétitif, les fortes convictions et la qualité du travail fourni par l'ensemble des collaborateurs permettent à Ethos de garder un positionnement de leader dans le domaine de l'investissement socialement responsable en Suisse.

Au nom des membres des conseils de fondation et d'administration, nous tenons ici à remercier la formidable équipe d'Ethos.



Rudolf Rechsteiner
Président
Conseil de fondation
d'Ethos



Beth Krasna
Présidente
Conseil d'administration
d'Ethos Services



Vincent Kaufmann
Directeur

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

1. Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2019 :

1.1 Publications

1.1.1 Principaux résultats des assemblées générales 2019 et des rémunérations 2018 des sociétés du SPI (juillet 2019)

En 2019, Ethos a publié une présentation détaillée illustrant les résultats des assemblées générales 2019 des sociétés du Swiss Performance Index (SPI).

La présentation dresse également le bilan des rémunérations 2018 des instances dirigeantes des sociétés du SPI. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb), une stabilisation des rémunérations dans l'ensemble des sociétés du SPI et une légère baisse au sein des plus grandes sociétés cotées en Suisse sont notamment à constater.

La présentation est disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos (www.ethosfund.ch).

1.1.2 Lignes directrices de vote d'Ethos (décembre 2019)

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. L'édition 2020 a été publiée en décembre 2019.

Les principales modifications prévues dans cette 19^{ème} édition concernent la structure du capital et les droits des actionnaires. Ainsi, dès 2020, le montant des autorisations d'émettre du capital sans but spécifique avec droits préférentiels de souscription ne devra dorénavant pas dépasser 33% du capital émis (contre 50% actuellement). En plus, il sera possible de refuser l'augmentation du capital si l'autorisation peut permettre à la société de se prémunir d'une OPA inamicale. Finalement, une demande de rachat d'actions sera refusée lorsque les actions rachetées pourraient servir à financer un plan de participation de la direction ou des

collaborateurs qui ne répondrait pas aux critères définis dans les lignes directrices d'Ethos.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site www.ethosfund.ch. Les lignes directrices de vote sont approuvées par le conseil de fondation d'Ethos.

1.1.3 Soutien à une étude de Transparency International Suisse sur le lobbying en Suisse (février 2019)

La Fondation Ethos a apporté son soutien au rapport de Transparency International Suisse intitulé : « Le lobbying en Suisse : Influences cachées, intérêts croisés, accès privilégié ». Publié le 28 février 2019 par l'ONG, le rapport révèle qu'en Suisse, des domaines importants du lobbying ne sont pas réglementés et que comparativement aux autres pays européens, le niveau de transparence dans le domaine est insatisfaisant. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'engagement d'Ethos pour une meilleure transparence des sociétés cotées sur leurs activités de lobbying.

1.2 Conférence-débat sur l'initiative pour des multinationales responsables

La Fondation Ethos a organisé en juin 2019 une conférence-débat sur le thème : « Entreprises multinationales et respect des droits humains : enjeux éthiques, économiques et politiques ».

Plusieurs personnalités sont intervenues lors de cet événement, dont notamment Mark Pieth, professeur de droit pénal à l'Université de Bâle, Chantal Peyer, membre du comité d'initiative, Denise Laufer, membre du comité exécutif de SwissHoldings, Lucius Dürr, ancien député PDC et membre du comité de soutien au contre-projet, ainsi que Samuel Schweizer, membre de la direction d'Ernst Schweizer AG.

Cet événement s'inscrit dans le contexte des activités de sensibilisation effectué par Ethos auprès de la société civile aux thématiques de l'investissement socialement responsable.

1.3 Interventions en assemblée générale

L'intervention en assemblée générale est un moyen qui peut être efficace pour intensifier le dialogue discret conduit avec les entreprises. En effet, lors de l'assemblée générale, les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. En 2019, Ethos est intervenu lors de 4 assemblées générales (Credit Suisse, LafargeHolcim, Nestlé et UBS). Dans le cadre des assemblées générales de LafargeHolcim et Nestlé, ce sont les thématiques du climat et de la gouvernance qui ont été abordées. Dans le cadre du Credit Suisse, les rémunérations et le renouvellement de la présidence du conseil d'administration étaient les thèmes principaux, alors que dans le cas d'UBS, Ethos a recommandé de refuser les rémunérations du conseil et de la direction générale, ainsi que la décharge au vu des incertitudes liées à l'amende française sur les cas d'évasion fiscale.

1.4 Déclaration d'investisseur en faveur d'un contre-projet à l'initiative des multinationales responsables

L'initiative pour des multinationales responsables a été déposée en octobre 2016. Elle a pour objectif de s'assurer que les multinationales ayant un siège en Suisse respectent les droits humains et les standards environnementaux non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. Les multinationales devront donc répondre des violations dans lesquelles elles-mêmes ou leurs filiales sont impliquées.

Le Conseil national (CN) a adopté un contre-projet à l'initiative en juin 2018. Ce dernier contient des règles contraignantes avec un mécanisme de responsabilité civile en cas de dommage éventuel, mais la responsabilité civile est plus limitée que dans l'initiative et concerne moins de sociétés. Le comité d'initiative a toutefois considéré que ces concessions étaient compensées par le fait que le contre-projet permettait une entrée en vigueur plus rapide des mesures contraignantes qu'une votation populaire et annoncé que l'initiative serait retirée si le contre-projet adopté par le CN en juin 2018 était définitivement adopté par le parlement.

En mars 2019, le Conseil des Etats (CE) n'a cependant pas souhaité entrer en matière sur le contre-projet, si bien que le Conseil national a repris le dossier lors de sa session du mois de juin 2019.

A cette occasion, Ethos a créé une coalition d'investisseurs et envoyé une déclaration à l'ensemble des membres du CN pour les enjoindre à maintenir le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. Le CN a accepté à une très large majorité de maintenir son contre-projet.

Le dossier a ainsi été renvoyé au CE qui en a discuté lors de sa séance de décembre 2019. La Fondation Ethos et 26 investisseurs institutionnels, représentant CHF 808 milliards de francs d'actifs sous gestion, ont envoyé la même déclaration aux membres du CE les incitant à soutenir le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables.

Le CE n'a pas accepté le contre-projet. Une dernière tentative de trouver un compromis entre les positions des deux chambres et celle du comité d'initiative est prévue en mars 2020. En cas de refus d'un contre-projet crédible, l'initiative sera soumise au vote populaire au cours du dernier trimestre 2020.

1.5 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2019, Ethos a participé activement à 33 initiatives d'engagement collectif international, dont 27 ont également été signées par les membres de l'EEP International. Il s'agit des initiatives suivantes, qui sont regroupées selon les trois dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernement d'entreprise). Ces différentes initiatives d'engagement international ont visé directement ou indirectement plus de 1000 entreprises dans le monde. Un rapport spécifique annuel est publié sur le site internet d'Ethos décrivant l'ensemble de ces initiatives. Les principales initiatives d'engagement soutenues par Ethos sont les suivantes :

Environnement

- 1. Investor Decarbonization Initiative :** Il y a deux ans, l'EEP International et un groupe d'investisseurs internationaux ont rejoint l'initiative « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction au Royaume-Uni. Entretemps le réseau d'investisseurs soutenant l'initiative est passé à 93 investisseurs institutionnels avec plus de USD 2'000 milliards sous gestion. En 2019, 71 lettres signées par des investisseurs ont été envoyées à des

sociétés de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à adhérer à une ou plusieurs des actions suivantes : adopter un objectif de réduction des émissions scientifique (SBT), se fournir à 100 % en énergie renouvelable (RE100), viser une performance énergétique élevée (EP100) et promouvoir la mobilité électrique (EV100).

2. Participation au CDP (Carbon Disclosure Project)

Dans le cadre de cette initiative, l'EEP International et un groupe d'investisseurs internationaux ont demandé à un certain nombre de sociétés n'ayant pas encore répondu au questionnaire « changement climatique » du CDP de le faire. En 2019, 88 investisseurs avec USD 9'800 milliards sous gestion ont participé à l'initiative. Au total, 644 entreprises ont été visées et 97 d'entre elles ont décidé de remplir le questionnaire CDP 2019. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

3. Climate Action 100+ : Dans le cadre de Climate Action 100+ 373 investisseurs institutionnels (au 31.12.2019), dont les membres de l'EEP International, s'adressent aux 161 principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) qui sont responsables à hauteur d'environ 80 % des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises pour le compte de l'EEP International. Jusqu'à la fin de l'année 2022, l'Initiative Climate Action 100+ s'efforcera d'encourager les conseils d'administration et la direction des sociétés qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures : Premièrement, établir une gouvernance qui reflète clairement la responsabilité et la surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques. Deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2 degrés au-dessus des niveaux préindustriels. Troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Au nom de banques centrales, la TCFD a élaboré des recommandations pour la publication volontaire de données sur les risques financiers liés au climat, afin de fournir des informations

standardisées aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.

4. Stratégies climatiques ambitieuses dans le secteur européen de l'électricité

: En juin 2018, l'EEP International a lancé son propre programme d'engagement visant à encourager huit producteurs européens d'électricité à développer des stratégies climatiques ambitieuses. Dans le cadre de ce projet, cinq demandes ont été formulées : Décarboner le mix énergétique, définir un objectif de réduction des émissions de CO₂ basé sur la science, procéder à des activités de lobbying responsable, développer de nouveaux modèles d'affaires et faire un reporting conformément aux recommandations de la TCFD. L'EEP International se donne au moins trois ans pour mener cet engagement. Au début du programme d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidents des conseils d'administration des sociétés respectives ; ces lettres ont été signées par les membres d'EEP International et les membres intéressés du Interfaith Center for Corporate Responsibility (ICCR). Par la suite, un dialogue a été établi avec toutes les sociétés et des conversations téléphoniques ont eu lieu pour expliquer les attentes de l'EEP International et échanger avec les représentants des sociétés.

5. Déclaration aux chefs de gouvernement au sujet du changement climatique

: En vue du Sommet du G7 tenu en juin 2018, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) ont fait une déclaration aux chefs de gouvernement des pays du G7 (Canada, France, Allemagne, Japon, Italie, Royaume-Uni et Etats-Unis) leur demandant de faire tout leur possible pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris. La déclaration a été publiée de nouveau avant le sommet de l'ONU sur le climat (COP 24) à Katowice en Pologne en décembre 2018, ainsi qu'avant le sommet des Nations Unies sur le climat à New York en septembre 2019 et la conférence sur le climat COP 25 à Madrid en décembre 2019. Cette déclaration appelle les gouvernements à intensifier leurs efforts pour lutter contre le changement climatique et à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Fin décembre 2019, 631 investisseurs institutionnels globaux avec USD 37'000 milliards d'actifs sous gestion, ont signé la déclaration.

6. **US Utility Decarbonization Initiative** : Un groupe d'investisseurs institutionnels, avec USD 1'900 milliards sous gestion coordonnés par le Climate Majority Project, a envoyé en février 2019 des lettres à 20 entreprises US du secteur des services publics, leur demandant de fixer un objectif de zéro émissions nettes de CO2 d'ici 2050. Fin 2019, quatre des entreprises à qui la lettre a été envoyée se sont engagées à atteindre un niveau zéro d'émissions nettes d'ici 2050.
7. **Lettre aux compagnies du secteur pétrolier et gazier aux États-Unis concernant le méthane** : En juin 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonnés par le Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) ont envoyé des lettres à plus de 30 sociétés du secteur pétrolier et gazier. En effet, sachant que le gouvernement américain tente de soustraire le méthane de la réglementation fédérale et a entamé des procédures judiciaires pour y parvenir, la lettre demande de soutenir publiquement le maintien de la réglementation par l'agence de protection de l'environnement (EPA). Fin 2019, plusieurs parmi les entreprises concernées ont répondu de façon positive à la lettre des investisseurs en signalant qu'elles vont s'opposer à une déréglementation des émissions de méthane aux États-Unis dans le cadre de la consultation publique.
8. **Déclaration d'investisseurs sur la déforestation et les incendies de forêt en Amazonie** : En septembre 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonnés par les Principes pour l'Investissement responsable (PRI) ont publié une déclaration demandant aux entreprises de redoubler d'efforts et de démontrer clairement leur engagement à éliminer la déforestation dans leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. La déclaration a été fréquemment citée dans les médias brésiliens.
9. **Attentes des investisseurs à l'égard des compagnies aériennes en matière de changement climatique** : L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonnés par les PRI publieront une déclaration incitant les compagnies aériennes et aérospatiales à gérer leurs risques et opportunités climatiques conformément aux objectifs de l'accord de Paris sur le changement climatique.

Social

1. **KnowTheChain** : En mai 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative KnowTheChain (KTC). KTC est un partenariat établi par les ONG Humanity United, le Business & Human Rights Resource Center, Verité ainsi que le consultant Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre de sociétés. En comparant les pratiques des sociétés, KTC les incite notamment à gérer les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC a lancé ses premiers standards en 2016 en se concentrant sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentation et des boissons et du textile, suivi d'une deuxième évaluation en 2018. Ethos a décidé de devenir investisseur principal pour engager deux entreprises sur les résultats du benchmark.
2. **Prolongation de « L'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh »** : Après la tragédie du Rana Plaza, les entreprises du secteur textile s'approvisionnant au Bangladesh ont fondé « L'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Cette convention, qui regroupe des entreprises principalement européennes, des producteurs locaux et des syndicats au Bangladesh, vise à améliorer la sécurité des usines de sous-traitants locaux notamment par la création de comités d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants des conditions de santé et de sécurité des usines. A l'occasion du quatrième anniversaire de la tragédie du Rana Plaza en avril 2017, l'EEP International et un groupe d'investisseurs internationaux ont publié une déclaration encourageant les entreprises membres de l'Accord à poursuivre leur action afin d'achever les mesures d'amélioration de la sécurité incendie et des bâtiments dans l'industrie textile au Bangladesh. Au vu de la volonté exprimée par les autorités du pays de mettre un terme aux activités de l'Accord, quatre autres lettres ont été envoyées aux sociétés et aux autorités locales jusqu'à fin 2019, demandant que l'Accord soit maintenu pour trois

ans comme convenu. Le gouvernement du Bangladesh est hostile à l'Accord qu'il considère comme un risque pour l'industrie textile qui pourrait perdre des clients au profit de pays sans régulation. Cependant, en mai 2019, après d'intenses négociations, l'association professionnelle des entrepreneurs du textile et les autorités ont autorisé l'Accord à continuer ses activités au Bangladesh pendant une année supplémentaire.

3. Droits du travail dans les chaînes

d'approvisionnement de l'industrie textile : En avril 2017, l'EEP International a envoyé des lettres à huit sociétés européennes membres de « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Les lettres expriment quatre attentes des investisseurs envers les entreprises de l'industrie textile : prolongation de l'Accord (pour trois ans supplémentaires), financement de mesures correctives coûteuses au niveau des structures des bâtiments, inclusion du droit à la négociation collective dans les droits des travailleurs et maintien de la structure de l'Accord en cas d'extension à d'autres pays ou à de nouvelles industries. Suite à l'envoi des lettres, Ethos a eu plusieurs conférences téléphoniques avec les entreprises concernées, au cours desquelles il a également été discuté de la gestion des questions sociales dans la chaîne d'approvisionnement de manière plus générale. En 2019, Ethos a envoyé une nouvelle lettre à toutes les entreprises visées, les encourageant à prendre contact avec le gouvernement du Bangladesh et la Bangladesh Garment Manufacturers and Exporters Association (BGMEA). L'objectif étant de négocier un accord permettant à l'Accord de continuer à opérer sans contrainte au Bangladesh tant que le gouvernement ne dispose pas des capacités nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs bangladeshis de l'industrie textile.

4. Workforce Disclosure Initiative (WDI) : En avril 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative Workforce Disclosure Initiative (WDI). Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain. Le but ultime de WDI est d'améliorer la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. La WDI est calquée sur le CDP (Carbon Disclosure Project) et utilise les standards de reporting

existants. Les données qu'elle demande aux sociétés de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2019, la WDI était soutenue par 137 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de USD 15'000 milliards. Durant son année pilote (2017), la WDI a reçu des réponses de 34 très grandes sociétés sur les 76 contactées. En 2018, elles ont été 90 à répondre (sur 500 sociétés contactées). En 2019, 118 entreprises (sur les 750 concernées) ont répondu au questionnaire.

5. Lettre pour s'opposer au forage dans la

Réserve naturelle de l'Arctique : En 2018, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels coordonnés par la Sierra Club Foundation ont envoyé une lettre aux sociétés du secteur pétrolier et gazier et aux banques qui les financent pour leur demander de ne pas entreprendre de forage dans le refuge national de la faune arctique. La lettre été envoyée aux sociétés par 119 investisseurs institutionnels avec USD 2'520 milliards sous gestion. Suite à l'envoi de la lettre, la Sierra Club Foundation a demandé à toutes les banques concernées d'organiser des entretiens de suivi et a pu avoir un échange téléphonique avec la plupart d'entre elles. Malheureusement, le gouvernement américain actuel a intensifié ses efforts pour permettre le forage dans le refuge national de la faune arctique en 2019 et prévoit de signer les premiers permis en 2020.

Gouvernance

Responsabilité fiscale des sociétés américaines :

En novembre 2019, l'EEP International a lancé son propre programme d'engagement visant à encourager certaines sociétés américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de ce projet, cinq demandes ont été formulées :

- 1) La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration ;
- 2) les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique accessible au public ;
- 3) la société paie ses impôts là où la valeur économique est générée ;
- 4) les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché et
- 5) la société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

Au début du programme d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidents des conseils d'administration des sociétés respectives. Ces lettres ont été signées par les membres de l'EEP International et les membres du réseau Shareholders for Change (SfC). En 2020, Ethos va essayer d'établir un dialogue avec toutes les sociétés pour expliquer les attentes de l'EEP International et échanger avec les représentants des sociétés.

1.6 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d'investisseurs permanents et aux organismes actifs dans les domaines d'activités d'Ethos. En 2018, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants :

Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Coalition en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables**
www.initiative-multinationales.ch
- **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières**
www.rsf.org
- **Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE Suisse)**
www.aeesuisse.ch
- **proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
- **Sustainable Finance Geneva**
www.sfgeneva.org
- **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch
- **Swiss Sustainable Finance**
www.sustainablefinance.ch
- **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch

International

- **Access to Medicine Index**
www.accesstomedicineindex.org
- **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr
- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org
- **Carbon Disclosure Project (CDP)**
www.cdp.net
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)**
www.eiti.org
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'investissement responsable**
www.unpri.org
- **Shareholders for Change (SfC)**
www.shareholdersforchange.eu
- **Sustainable Stock Exchanges Initiative**
www.sseinitiative.org

1.7 Participation à des procédures de consultation et prises de position

Dans le cadre de ses échanges avec différentes autorités régulatrices, politiques ou de surveillance, Ethos est régulièrement invité à participer à des consultations menées par ces organismes sur différents thèmes, en particulier en prévision de changements de la législation sur les sociétés anonymes ou de l'introduction de nouvelles dispositions dans la législation existante.

Prise de position sur la modification du droit de la société anonyme

En avril 2019, Ethos a été invité à une séance de la commission juridique du CE pour donner son point de vue sur le projet de révision du droit de la société anonyme. Lors de cette séance, Ethos a défendu les intérêts des actionnaires en demandant notamment :

1. Art. 689b : Représentation de l'actionnaire en général

Les révélations que les conseils d'administration peuvent être informés des votes délégués au représentant indépendant posent des questions sur l'indépendance de ce dernier et sur le bon déroulement de l'assemblée générale. Le rôle du représentant indépendant est en effet clé. Lors de la récente assemblée générale de Nestlé, le représentant indépendant détenait plus de 98% des votes représentés. Les actionnaires qui délèguent leurs votes au représentant indépendant doivent avoir la certitude que le conseil d'administration n'est pas informé de leur vote pour éviter de recevoir d'éventuelles pressions. Ethos a proposé de compléter l'article 689b al. 4 du code des obligations pour stipuler dans la loi que « Le représentant indépendant veille à ce que les instructions de vote des actionnaires ne soient pas transmises à des tiers. »

les rémunérations variables devraient être approuvées une fois les résultats connus, c'est-à-dire rétroactivement en fin de période. Ethos est donc d'avis que le vote prospectif du montant maximum des rémunérations variables ne doit pas être autorisé. En pratique, Ethos constate que le vote prospectif tel que proposé par certaines sociétés constitue un véritable chèque en blanc octroyé au conseil d'administration. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur www.ethosfund.ch.

2. Art. 699b : Droit à l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et droit de proposition

Le droit des actionnaires d'inscrire un point à l'ordre du jour est un droit fondamental pour les investisseurs institutionnels dans les sociétés cotées. Par le passé, Ethos a utilisé ce droit pour améliorer les processus de gouvernance des sociétés (Nestlé, UBS, Novartis, Sika). La proposition du CN de relever le seuil à 3% pour les sociétés cotées constitue une péjoration importante du droit des actionnaires et rendrait ce droit accessible à très peu d'actionnaires. Ethos considère qu'il est primordial pour la démocratie actionnariale de revenir au seuil prévu initialement par le Conseil fédéral à savoir 0.5% du capital.

3. Art. 735 : Vote de l'assemblée générale sur les rémunérations

Ethos soutient la proposition de la Commission juridique du CE d'interdire le vote prospectif des rémunérations variables. Le bon sens indique qu'une rémunération variable devrait être liée à la réussite d'objectifs de performance définis au préalable. Or, la plupart des sociétés refusent de communiquer, de manière prospective, les critères de performance et les objectifs précis à atteindre pour avoir droit à un certain niveau de rémunération variable. En effet, elles considèrent que ces informations sont confidentielles et ne peuvent pas être communiquées en avance.

Ainsi, au vu du manque d'informations disponibles, il est impossible pour un actionnaire de se prononcer sur le montant maximum des rémunérations variables de manière prospective. Par conséquent,

2. Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine de l'investissement socialement responsable :

- **Solutions d'investissements durables**
 - L'ensemble des fonds de placement Ethos, des indices Ethos et des mandats de gestion appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Tous les fonds sont ouverts aux investisseurs privés. Les indices durables peuvent être utilisés par les investisseurs.
 - **Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires**
 - Des recommandations de vote et une assistance administrative pour l'exercice des droits de vote sont proposées aux investisseurs.
 - **Programmes de dialogue actionnarial**
 - l'Ethos Engagement Pool Suisse engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse ;
 - l'Ethos Engagement Pool International engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif.
 - **Analyses de durabilité**
- Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**
Ethos est une fondation de droit suisse principalement financée par des investisseurs institutionnels, permettant à Ethos d'agir en toute indépendance. Ethos n'offre pas de services de conseil aux sociétés analysées.
- **Professionalisme**
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Transparence**
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

Ethos en bref

Fondation Ethos

232 institutions membres au 31.12.2019

Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de plusieurs de ses membres

23 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 2 milliards d'actifs dans les fonds de placement, les mandats et les répliquions d'indices
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an
- Engagement actionnarial avec plus de 500 sociétés dans le monde
- Plus de 2'000 analyses et ratings ESG par an

2.1 Solutions d'investissements durables

Au 31.12.2019, Ethos conseillait CHF 2 milliards au travers de ses différentes solutions d'investissements, à savoir fonds de placement, mandats de gestion ISR et indices. Ethos Services a son propre processus d'investissement qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises ;
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique ;
- Applique deux catégories de critères d'exclusion :
 - Exclusions liées aux produits des sociétés
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard, pornographie et charbon.
 - Exclusions liées au comportement des sociétés
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés sont effectuées par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos s'appuie également sur les données des consultants Sustainalytics, Reprisk et Trucost.

A. Fonds de placement

Les actifs totaux des fonds de placement conseillés et distribués par Ethos se montaient au 31.12.2019 à CHF 1.3 milliard. La liste des fonds de placement est fournie en page 19 ci-contre. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires (Pictet, Vontobel et Unigestion).

Les fonds sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur www.ethosfund.ch ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ». Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur www.ethosfund.ch.

B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose

de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Leur valeur totale au 31.12.2019 s'est élevée à CHF 358 millions.

C. Indices Ethos

L'indice **Ethos Index on MSCI World** a pour but d'exclure de l'indice traditionnel MSCI World les sociétés répondants aux critères d'exclusions définis ci-dessus.

La famille d'indices **Ethos Swiss Corporate Governance Index (ESCGI)** privilégie les entreprises qui respectent les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. Au 31.12.2019, les indices ESCGI sont répliqués par des actifs totalisant CHF 532 millions (incluant CHF 154 millions du fonds Ethos - Equities CH indexed, CG).

Le 2 décembre 2019, Ethos a lancé un deuxième indice à la Bourse suisse, l'**ESCGI Large**, qui suit la même méthodologie que l'ESCGI mais se concentre sur les 20 plus grandes capitalisations de la bourse (SPI Large). L'indice est répliqué par un premier client à partir de janvier 2020.

Vontobel Fund (CH) – Ethos Swiss Mid & Small Cap fête son 15ème anniversaire

Créé en décembre 2004, le fonds investit dans les petites et moyennes capitalisations suisses qui gèrent avec conviction leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. 15 ans après son lancement, sa fortune globale était au 31.12.2019 de CHF 691 millions.

Le fonds Vontobel Fund (CH) – Ethos Equities Swiss Mid & Small Cap a battu en 2019 pour la douzième fois en 15 ans son indice de référence, le SPI Extra – Total Return. Le 15 juin 2019, il a reçu le « Prix Actions Suisses » qui récompense le meilleur fonds durable en actions suisses. Remis lors de la première cérémonie des GFSI Swiss Sustainable Funds Awards, ce prix couronne aussi bien la performance financière que l'engagement du fonds en matière d'investissement socialement responsable (ISR).

Fonds et indices durables Ethos

► Liste des fonds distribués par Ethos

	Investisseurs	Fortune (31.12.2019)	
Actions	Suisse		
	Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities	Qualifiés/Tous*	142 Mio.
	Ethos - Equities CH indexed, CG	Tous	154 Mio.
	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss M&S	Tous	691 Mio.
	Internationales		
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	Tous	67 Mio.	
Unigestion – Ethos Environmental Sustainability LP**	Tous	51 Mio.	
Obligations	Suisse		
	Ethos - Bonds CHF	Tous	108 Mio.
	Internationales		
Ethos - Bonds International	Tous	21 Mio.	
Mix	Fonds d'allocation d'actifs		
	Ethos - Sustainable Balanced 33	Tous	24 Mio.

* classe (P dy) tout public, classe (I dy) réservée aux investisseurs qualifiés ou aux investisseurs qui souscrivent un montant initial supérieur à CHF 1 million et classe (E dy) réservée aux investisseurs qualifiés

** Ce fonds est actuellement fermé aux nouveaux investisseurs

► Performances 2019 des indices Ethos

Ethos Swiss Corporate Governance Index

	ESCGI TR	SPI TR
2019	31.05%	30.59%
Depuis lancement 27.01.2017 (ann.)	12.37%	12.26%

Indice calculé par SIX Swiss Exchange

Ethos Index on MSCI World

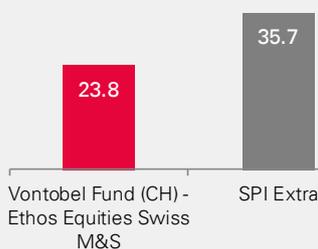
	Ethos Index	MSCI World
2019	26.58%	26.13%
Depuis lancement 31.12.2015 (ann.)	11.10%	10.99%

Indice calculé par MSCI sur la base des exclusions Ethos

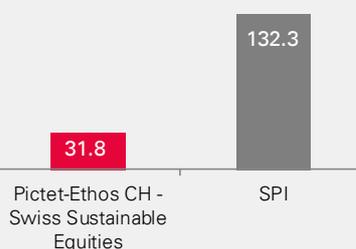
► Emissions CO₂e des fonds activement gérés en actions et des indices

Intensité carbone (tonnes CO₂e / MCHF chiffre d'affaires) au 31.12.2019

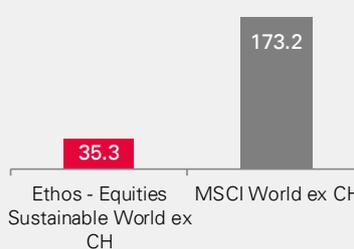
Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small



Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities



Ethos - Equities Sustainable World ex CH



Ethos Swiss Corporate Governance Index



Ethos Index on MSCI World



2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 23 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux exigences législatives de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb), obligeant les caisses de pension suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

Les clients d'Ethos disposent d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos, ainsi qu'aux informations concernant les sociétés analysées. La plateforme permet également aux clients d'élaborer facilement un reporting individualisé de leurs positions de vote.

2.2.1 Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services sont basées sur l'édition 2019 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

2.2.2 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2019, Ethos a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index, et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch deux

jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

2.2.3 Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 150 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord ont été effectuées en collaboration avec le consultant canadien Shareholder Association for Research and Education (SHARE).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

Service assemblées générales

► Large couverture d'analyses

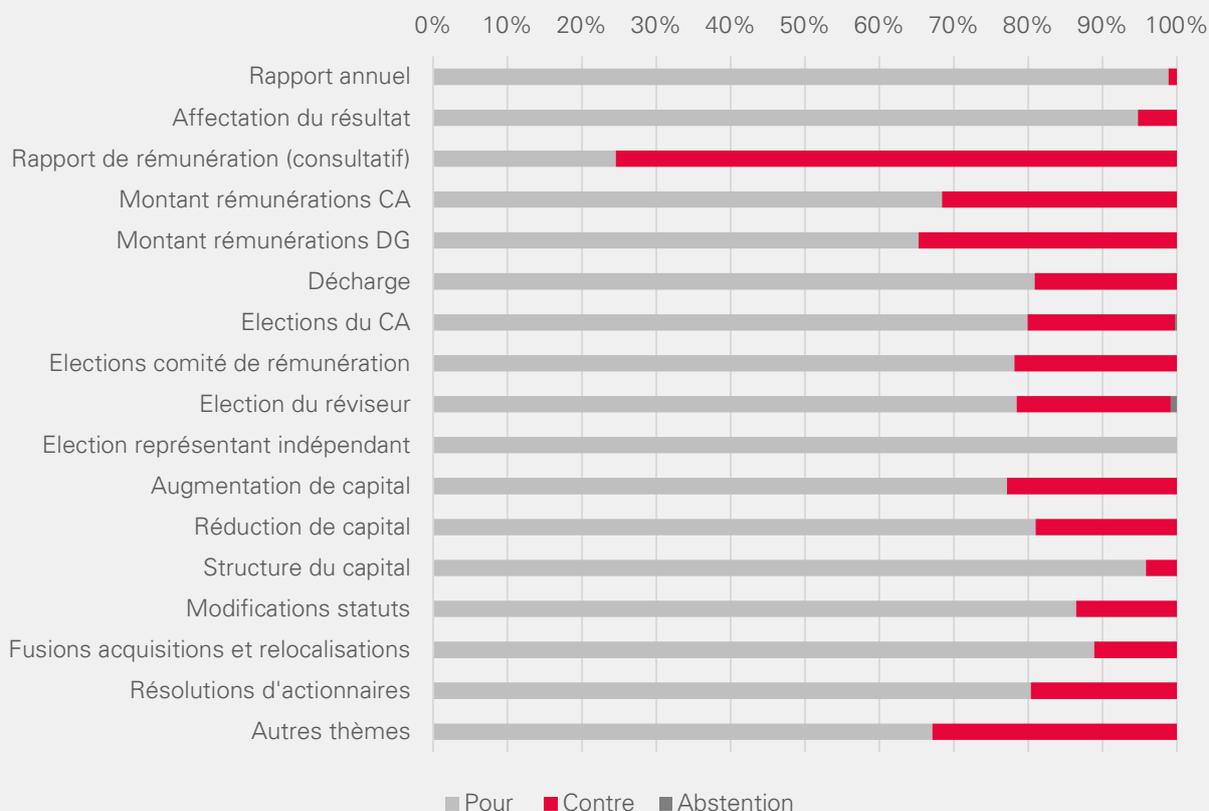
- Cinq univers suisses (SPI, 100 plus grandes sociétés suisses, SMI Expanded, SLI, SMI)
- MSCI Europe
- MSCI North America (150 plus grandes sociétés)
- MSCI Asia Pacific (100 plus grandes sociétés)

► Les positions de vote 2019 pour les sociétés suisses et étrangères

Nombre d'analyses et résolutions

	Nb d'analyses	Nb de résolutions analysées	Recommandations de vote Ethos	
			Pour	Contre
Suisse	207	3'802	81%	19%
Etranger	432	6'792	77%	23%
Total	639	10'594	78%	22%

Taux d'approbation par sujet



2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier les caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool Suisse. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2019, l'Ethos Engagement Pool Suisse comptait 143 membres (137 membres à fin 2018). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

En 2019, le dialogue a été mené avec les 150 plus grandes sociétés comprises dans l'indice SPI. Les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

Gouvernement d'entreprise : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, couverture des enjeux et mise en œuvre du code de conduite, rémunérations des instances dirigeantes, clause d'opting out / up, responsabilité fiscale des entreprises.

Responsabilité environnementale et sociale : Reporting environnemental et social, stratégie face au changement climatique, conditions de travail et respect des droits humains notamment au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

2.3.2 Ethos Engagement Pool International

Suite au succès du programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, l'Ethos Engagement Pool International a été lancé en 2017 pour étendre ce dialogue aux sociétés cotées à l'étranger. Au

31.12.2019, l'Ethos Engagement Pool International comptait 46 membres (34 membres à fin 2018). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est engagé soit sous la forme de participation à des initiatives internationales d'engagement collectif soit directement avec les sociétés. En effet, Ethos assure une veille des initiatives d'engagement depuis de nombreuses années déjà. Cela a amené les membres de l'EEP International à participer en 2019 activement à 27 initiatives d'engagement collectif international sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le résumé des démarches d'engagement entreprises au nom de l'EEP International est publié dans le rapport synthétique 2019, disponible sur www.ethosfund.ch.

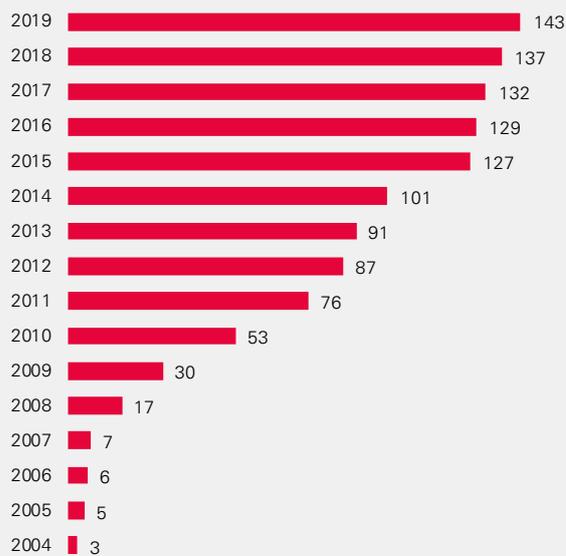
Leur regroupement au sein de l'EEP International permet aux investisseurs institutionnels de profiter du réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

Accès au module d'analyse ESG

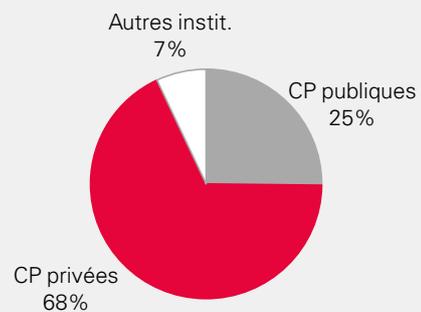
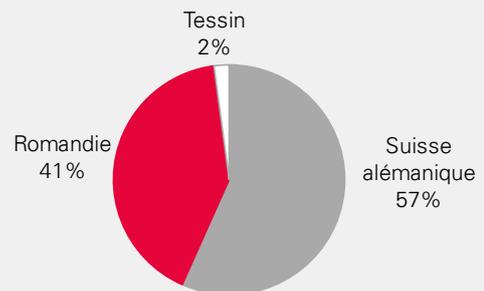
Les membres de l'EEP Suisse et International bénéficient d'un accès aux analyses ESG détaillées de l'ensemble des entreprises de l'univers du Pool via la plateforme électronique d'Ethos. Les membres peuvent ainsi lier la composition de leur portefeuille avec les évaluations ESG d'Ethos et les différents engagements entreprises. La plateforme d'Ethos comprend également un module d'estimation de l'empreinte carbone de leur portefeuille en actions.

Ethos Engagement Pool Suisse

Evolution des membres

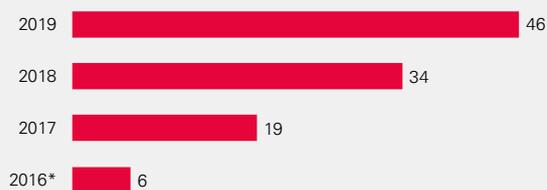


Répartition des membres

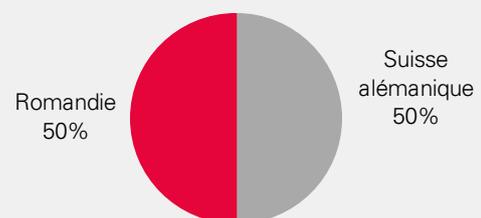


Ethos Engagement Pool International

Evolution des membres



Répartition des membres



* L'EEP International a été fondé par 6 caisses de pension en 2016.

2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale, ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, MSCI World ex CH ainsi que les 250 plus grandes entreprises de l'indice MSCI Emerging Markets.

Les analyses ESG d'Ethos sont disponibles par le biais de la plateforme électronique d'Ethos. Des rapports sur près de 2'000 sociétés sont désormais accessibles par les clients à tout moment. La plateforme permet aux clients de « charger » leur portefeuille sur la plateforme pour avoir un aperçu du positionnement de leur portefeuille en matière ESG et de son exposition aux exclusions liées aux produits ou aux sociétés controversées.

2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.).

Un autre facteur d'exclusion potentiel est lié au comportement des sociétés dans le cadre de leurs activités notamment dans le cas de violations répétées de conventions internationales ratifiées par la Suisse ou dans le cas de controverses graves en matière environnementale et sociale (violation des droits de l'Homme, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

2.4.3 Screening de portefeuille

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis, que de critères d'exclusion.

A ce titre, les investisseurs peuvent confier à Ethos un mandat d'analyse ESG de leur portefeuille. L'analyse se fait au niveau du portefeuille dans sa globalité ainsi qu'au niveau de chaque fonds de placement qui le compose.

Analyses ESG de sociétés

► Univers couvert par Ethos

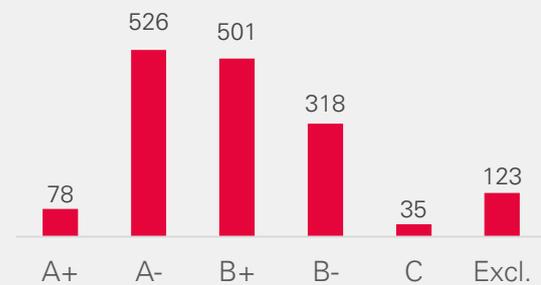
- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging Markets top 250
- SBI AAA-BBB

► Distribution des ratings ESG

SPI (212 sociétés analysées)



MSCI World ex CH (1'581 sociétés analysées)

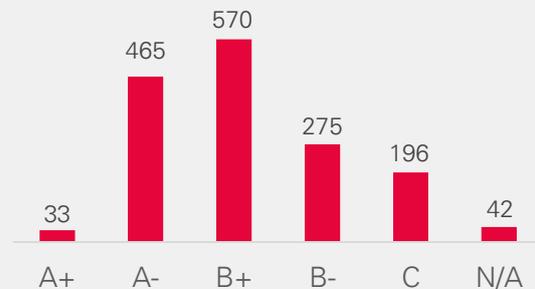


► Distribution des ratings carbone

SPI (212 sociétés analysées)

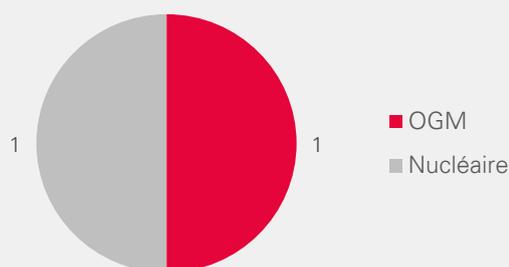


MSCI World ex CH (1'581 sociétés analysées)

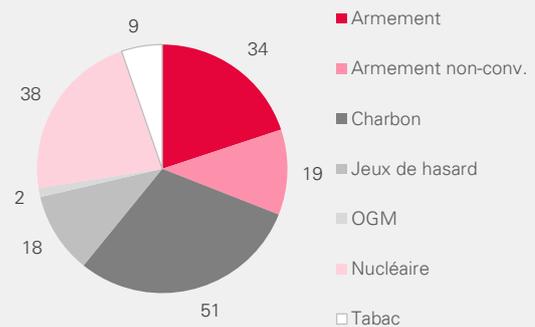


► Nombre de sociétés sujettes à des exclusions liées aux produits

SPI (2 sociétés)



MSCI World ex CH (172 sociétés, en tenant compte des doubles exclusions)

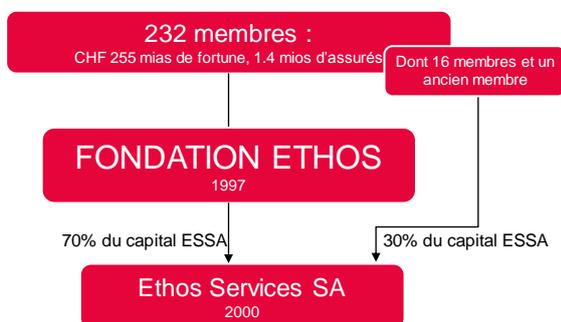


B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3. Le Groupe Ethos

3.1 Structure et gouvernance

Le Groupe Ethos se compose de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Toutes les activités des deux entités du groupe Ethos se fondent sur les buts précisés dans la Charte d’Ethos et les Huit Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable, eux-mêmes fondés sur le concept de développement durable.



Ethos privilégie une information transparente aussi bien par rapport à ses membres, respectivement ses actionnaires, que vis-à-vis de la société civile en général. Ethos veille à maintenir son indépendance envers les sociétés analysées et un professionnalisme dans toutes ses activités.

La Fondation Ethos est placée sous l’organe de surveillance du Département fédéral de l’intérieur. La législation sur les fondations donne les pouvoirs au conseil de fondation. Cependant, pour garantir un échange de vue et permettre aux membres de s’exprimer sur la gouvernance de la Fondation, une assemblée générale annuelle est organisée durant laquelle les membres peuvent exprimer des recommandations à l’attention du conseil de fondation. Aussi bien la Fondation Ethos qu’Ethos Services se soumettent volontairement à une révision ordinaire de leurs comptes bien que les conditions d’une telle révision ne soient pas réunies.

3.2 Répartition des rôles des présidents

Dans le cadre de la répartition des tâches entre les deux présidences, le président de la Fondation a des tâches spécifiques en matière de communication, de représentation d’Ethos auprès des membres ainsi qu’en matière de dialogue avec les sociétés cotées en assurant avec la direction les rencontres

avec les présidents des sociétés cotées. La présidente d’Ethos Services assure quant à elle la supervision des activités opérationnelles.

Un membre du conseil de fondation d’Ethos siège au conseil d’administration d’Ethos Services en qualité de représentant de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d’Ethos Services. Dans un souci de coordination, des séances régulières sont organisées entre le président du conseil de fondation, la présidente du conseil d’administration et le directeur.

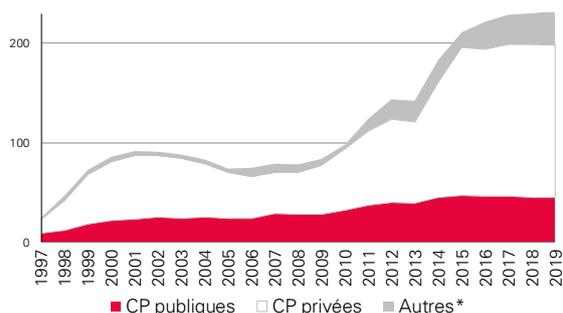
4. Fondation Ethos

4.1 Membres

Durant l'année 2019, la Fondation a accueilli 9 nouveaux membres. Il s'agit essentiellement de nouveaux membres de l'Ethos Engagement Pool International ainsi que de clients du service d'analyses des assemblées générales. En parallèle, Ethos a vu la démission de 7 membres, notamment à la suite de fusions de caisses de pension. La Fondation Ethos comptait ainsi 232 membres au 31.12.2019 (230 membres à fin 2018).

La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

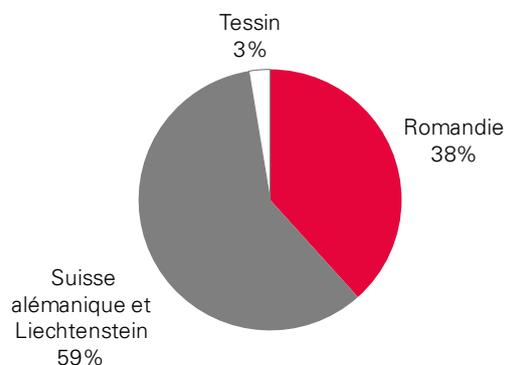
Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

Répartition des membres au 31.12.2019



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes

d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. L'adhésion est gratuite mais les membres doivent respecter les conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
 - Être cliente d'Ethos Services ;
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

4.2 Buts et structure

4.2.1 Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur www.ethosfund.ch. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

- 1) Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
- 2) Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

4.2.2 Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2019, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 13.06.2019.

L'assemblée a pris congé de Stephan Bannwart, membre du conseil de fondation depuis 2017, qui a décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée a remercié chaleureusement Stephan Bannwart pour sa contribution au développement d'Ethos au cours de ces dernières années.

L'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2018 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices ;
- d'élire Dominique Becht en tant que nouveau membre du conseil de fondation. Le Conseil a ensuite nommé Rudolf Rechsteiner président et Aldo Ferrari, représentant de la caisse fondatrice CPPIC, vice-président ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

A l'issue de la partie officielle, Ethos a organisé un événement ouvert au public sur le thème du respect des droits humains dans le contexte des discussions sur l'initiative populaire sur les multinationales responsables. M. Mark Pieth, professeur à l'Université de Bâle, a donné une conférence introductive sur les entreprises multinationales et le respect des droits humains. Cette conférence a été suivie d'une table ronde ainsi que d'une discussion avec le public réunissant une représentante du comité d'initiative, une représentante de SwissHoldings, un entrepreneur favorable à l'initiative ainsi qu'un ancien député PDC et membre du comité de soutien au contre-projet.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ainsi qu'un compte rendu de l'événement sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

4.2.3 Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**
www.economiesuisse.ch
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.swissinvestorscode.ch
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'investissement responsable (PRI)**
www.unpri.org
- **UN Global Compact**
www.unglobalcompact.org

4.3 Conseil de fondation

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CEPG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. Par ailleurs, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos

Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2019, Stephan Bannwart, représentant de la Fondation Abendrot et membre du conseil de fondation depuis 2017, ne s'est pas représenté à réélection lors de l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos du 13.06.2019.

4.3.1 Composition au 31 décembre 2019

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis
Rudolf Rechsteiner	Président	1958	2018
Aldo Ferrari	Vice-président	1962	2016
Dominique Becht ⁽¹⁾	Membre	1969	2019
Jacques Folly	Membre	1958	2018
Andrea Frost-Hirschi	Membre	1959	2018
Hanspeter Uster	Membre	1958	2009

⁽¹⁾ Depuis le 13.06.2019



Rudolf Rechsteiner
Président

Rudolf Rechsteiner est président du conseil de fondation d'Ethos depuis le 14.06.2018.

Rudolf Rechsteiner a obtenu le titre de Docteur ès sciences économiques de l'Université de Bâle en 1986. Il a été membre du Conseil national (1995 à 2010), où il a siégé à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie ainsi que de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Il a également été membre au Grand Conseil de Bâle-Ville entre 1988 et 1999 puis entre 2012 et 2017.

Il est actuellement consultant indépendant, membre du conseil d'administration des Services industriels bâlois et de la Caisse de pension de Bâle-Ville. Il a par ailleurs été président de Swissaid jusqu'au mois de juin 2019. Rudolf Rechsteiner est auteur de plusieurs ouvrages dans les domaines de la prévoyance professionnelle et des énergies renouvelables.



Aldo Ferrari
Vice-président

Aldo Ferrari siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2016 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC). Il est vice-président du conseil de fondation depuis le 14.06.2018.

Aldo Ferrari est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales. Il est membre du Comité directeur du syndicat Unia à Berne depuis 2011 et vice-président depuis 2012. Auparavant, il a été responsable régional du syndicat Unia pour le canton de Vaud de 2005 à 2010 et secrétaire syndical et responsable régional du Syndicat Industrie & Bâtiment pour le canton de Vaud de 1996 à 2004.

Depuis 2012, Aldo Ferrari est membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHSPP). Il est président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance professionnelle) et de la Fondation Proparis. Aldo Ferrari est également vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment, de la Caisse de pension d'Unia et de la Fondation RESOR ainsi que membre du conseil de la Fondation 2^{ème} pilier swissstaffing, de la Caisse de pension de l'Union syndicale suisse (USS), de la Fondation Unia et de la Pensionskasse SBV.



Dominique Becht

Dominique Becht siège au conseil de fondation d'Ethos depuis le 13.06.2019 en tant que représentant de la Fondation Abendrot.

Dominique Becht est chef du département Gestion de la Fondation Abendrot et entrepreneur indépendant dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH).

Depuis 1993, Dominique Becht a occupé différents postes de direction dans le domaine de la gestion de portefeuille et a notamment été responsable de 1998 à 2004 chez UBS Global Asset Management à Singapour en tant que gestionnaire de portefeuille pour les mandats institutionnels et les fonds

	d'investissement Asie, puis jusqu'en 2006 comme CIO Asia Equities chez ADIA à Abu Dhabi. Dominique Becht est membre indépendant du Conseil d'administration d'EBL Wind AG.
 <p>Jacques Folly</p>	<p>Jacques Folly siège au conseil de fondation d'Ethos depuis le 14.06.2018 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG).</p> <p>Jacques Folly est diplômé en sciences économiques de l'Université de Genève. Il est actuellement Attaché au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation du canton de Genève. Auparavant, il a notamment été Délégué au commerce du service de la promotion économique Genève.</p> <p>Jacques Folly est membre du Comité de la CPEG, représentant des assurés et président de sa commission d'audit et d'organisation. Il est également président de l'Union des cadres supérieurs de l'administration cantonale genevoise.</p>
 <p>Andrea Frost-Hirschi</p>	<p>Andrea Frost-Hirschi est membre du conseil de fondation depuis le 14.06.2018 en tant que représentante de la Caisse de pension bernoise (BPK).</p> <p>Andrea Frost-Hirschi a une licence en droit de l'Université de Bâle. Elle est responsable du conseil juridique au sein de l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), section de Berne. Elle est également juge spécialisée en droit du travail au Tribunal régional de Berne-Mittelland et depuis 2017 au Tribunal régional de l'Oberland (fonction secondaire). Depuis 2020, elle occupe également la fonction de juge spécialisée à titre accessoire au Tribunal arbitral des assurances sociales du canton de Berne.</p> <p>Andrea Frost-Hirschi est membre de la commission administrative et vice-présidente du comité des placements et du comité de nomination et d'indemnisation de la Caisse de pension bernoise (BPK) ainsi que vice-présidente de PK-Netz 2. Säule. Par ailleurs, elle est membre du Conseil communal de Spiez.</p>
 <p>Hanspeter Uster</p>	<p>Hanspeter Uster siège au conseil de fondation d'Ethos en tant que membre indépendant depuis 2009. Il est représentant du grand actionnaire Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 14.06.2018.</p> <p>Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans les cantons de Zoug et de Zurich. De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. De 2007 à fin juin 2019, il a été président du conseil de fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération depuis 2013 et a été élu, en décembre 2018, président pour la période 2019 à 2020.</p> <p>En 2015, l'Université de Berne a décerné à Hanspeter Uster le titre de docteur honoris causa pour son engagement en faveur de l'égalité de droit et de l'Etat de droit ainsi que pour ses contributions dans le domaine de l'assurance qualité des organes de police et de justice. Hanspeter Uster a été président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF) de 2000 à 2016.</p>

Les CV actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

4.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, a mené une réflexion sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

Participations aux séances 2019	
Membres	Conseil
Stephan Bannwart ⁽¹⁾	2
Dominique Becht ⁽²⁾	3
Aldo Ferrari	5
Jacques Folly	4
Andrea Frost-Hirschi	5
Rudolf Rechsteiner	5
Hanspeter Uster	4
Total de séances	5⁽³⁾

⁽¹⁾ Jusqu'au 13.06.2019.
⁽²⁾ A partir du 13.06.2019.
⁽³⁾ Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services.

4.4 Direction et administration

4.4.1 Composition

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur.



Vincent Kaufmann
Directeur

Vincent Kaufmann (1980) est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Il a été membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyste corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et de la durabilité avec les instances dirigeantes de sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au Conseil de surveillance du consultant de vote Proinvest SAS à Paris en tant que représentant de l'actionnaire Ethos Services SA. Depuis juin 2019, Vincent Kaufmann est membre du conseil d'administration de Swiss Sustainable Finance.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

4.4.2 Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 37'000 par année pour les frais administratifs et de loyer. Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 190'445 en 2019.

participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an.

4.5 Rapport de rémunération

4.5.1 Conseil de fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la Fondation.

Depuis 2018, le président du conseil de fondation reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%.

La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation d'Ethos et de la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2019 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps. Au vu de la répartition des tâches entre les deux présidents (voir point 3.2 ci-dessus), la charge de travail du président du conseil de fondation est de 30% et celle de la présidente du conseil d'administration de 20%.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000 ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils

Honoraires versés au conseil de fondation en 2019

Membres	Honoraires	
Stephan Bannwart ⁽¹⁾	CHF	2'750
Dominique Becht ⁽²⁾	CHF	5'133
Aldo Ferrari	CHF	10'750
Jacques Folly	CHF	7'250
Andrea Frost-Hirschi	CHF	7'750
Rudolf Rechsteiner	CHF	90'000
Hanspeter Uster ⁽³⁾	CHF	5'375
Total	CHF	129'008

⁽¹⁾ Jusqu'au 13.06.2019.

⁽²⁾ Depuis le 13.06.2019.

⁽³⁾ Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, H. Uster, qui siège aux deux conseils depuis le 14.06.2018, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

4.5.2 Direction

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 5.5.2).

4.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir point 5). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2019, la valeur comptable du portefeuille était de CHF 76'564 (valeur boursière : CHF 215'054).

4.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2019, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

4.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55 ; F +41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11; F +41 (0)44 421 41 12

5. Ethos Services

5.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Ethos Services bénéficie du statut de distributeur de placements collectifs de capitaux. Ce statut nécessite un contrôle annuel qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

5.2 Structure

5.2.1 Structure du capital

Au 31.12.2019, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, et à 30.36% par 16 membres et un ancien membre de la Fondation (voir liste des actionnaires ci-contre).

5.2.2 Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 13.06.2019. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

L'assemblée a pris congé de Konrad Wüest, membre du conseil d'administration depuis 2015, qui a décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée l'a remercié

chaleureusement pour son engagement en faveur d'Ethos Services.

Les quatre autres membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Cornelia Diethelm a été élue comme nouvelle membre du conseil d'administration. Le conseil d'administration a ensuite reconduit Beth Krasna dans sa fonction de présidente et Philippe Doffey dans celle de vice-président.

Actionnaires d'Ethos Services SA au 31.12.2019

	Institution	Siège	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Pensionskasse Stadt Romanshorn	Romanshorn	0.70%
12	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
13	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
14	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
15	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
16	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
17	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
18	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
	Total		100%

5.3 Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un comité de gestion et un comité d'audit.

Par ailleurs, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos

Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2019, Konrad Wüest, représentant de la Caisse de pension de la Ville de Lucerne et membre du conseil d'administration depuis 2015, ne s'est pas représenté à réélection lors de l'assemblée générale d'Ethos Services du 13.06.2019.

5.3.1 Composition au 31 décembre 2019

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Comité d'audit	Comité de gestion
Beth Krasna	Présidente	1953	2018	-	Membre
Philippe Doffey	Vice-président	1960	2012	Président	-
Cornelia Diethelm ⁽¹⁾	Membre	1972	2019	-	Membre
René Sieber	Membre	1955	2002	Membre	Président
Hanspeter Uster	Membre	1958	2018	-	-

⁽¹⁾ Depuis le 13.06.2019.



Beth Krasna
Présidente

Beth Krasna est présidente du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 14.06.2018.

Beth Krasna est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie chimique de l'EPFZ et d'un Master en management de la Sloan School (MIT) à Cambridge, aux Etats-Unis. Elle a été active pendant dix ans dans le domaine du capital-risque, trois ans dans la consultance, puis dix ans dans la restructuration d'entreprises en tant qu'administratrice déléguée de Valtronic aux Charbonnières (de 1992 à 1996) et de Symalit à Lenzburg, avant de reprendre la direction générale de Sécheron à Genève de 1998 à 2000. De 2001 à 2003, elle a été CEO d'Albert-Inc. SA à Lausanne. Depuis 2004, elle est administratrice indépendante de sociétés. Elle a notamment siégé au conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (2002 à 2014) et du conseil d'administration des CFF (1999 à 2003).

Beth Krasna est vice-présidente du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales (présidente ad interim de mai 2019 à janvier 2020), vice-présidente de Symbiotics, société spécialisée en microfinance, vice-présidente de la Fondation de l'Institut de hautes études internationales et du développement et présidente du conseil d'administration de XSensio.



Philippe Doffey
Vice-président

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne. Il est vice-président du conseil depuis 2017.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Philippe Doffey est administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA et trésorier de la Fondation Toms Pauli. Il a rejoint courant 2018 le Conseil de l'Association Genilem. En 2016, il a obtenu le Certificat d'administrateur de l'Académie des Administrateurs (ACAD). Il a été président d'Economie Région Lausanne de 2012 à 2016.



Cornelia Diethelm

Cornelia Diethelm est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2019.

Cornelia Diethelm est propriétaire et directrice générale de Shifting Society AG et fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR) depuis 2018. De 2007 à 2018, elle a travaillé pour la Fédération des coopératives Migros, d'abord en tant que responsable Issue Management et entre 2010 et 2018 en tant que responsable de Durabilité et Issue Management pour le groupe Migros. Auparavant, elle a occupé différents postes dans le domaine de la communication et de la gestion de projets, notamment comme secrétaire générale adjointe de la Direction de la construction, des transports et de l'énergie du canton de Berne et comme consultante chez Jäggi Communications (maintenant Burson-Marsteller) à Berne.

Cornelia Diethelm est également responsable de filière d'études et chargée de cours à la Haute Ecole de gestion de Zurich (Hochschule für Wirtschaft Zürich). Par ailleurs, elle est membre du jury du prix de l'économie pour l'environnement. Cornelia Diethelm est aussi membre de la commission des finances de la commune de Kölliken.



René Sieber

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et a été chercheur invité au département d'économie du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Cambridge, aux Etats-Unis. Co-fondateur en 1993 de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative des risques, il en a été administrateur-délégué durant près de 25 ans. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

De 2010 à 2017, René Sieber a assuré la présidence de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. Auprès de la faculté d'économie et de management (GSEM) de l'Université de Genève, il a été chargé de cours en finance de 1988 à 2016, activité qu'il a reprise en septembre 2018 et qu'il exerce comme professeur titulaire depuis février 2019. Il est aussi depuis 1991 chargé de cours auprès du Centre de formation des professionnels de l'investissement (AZEK). Depuis 2016, il est membre du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Par ailleurs, depuis fin 2019 il est également membre du conseil d'administration des sociétés GMG Institutional Asset Management S.A. et GAMA Asset Management S.A. René Sieber préside depuis novembre 2019 le jury des GFSI Swiss Sustainable Funds Awards.

Hanspeter Uster

Hanspeter Uster est représentant du grand actionnaire Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis le 14.06.2018. Il siège au conseil de fondation d'Ethos en tant que membre indépendant depuis 2009. (Voir curriculum vitae complet sous 4.3.1.)

Les CV actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

5.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a mené une réflexion sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

Participations aux séances 2019

Membres	Conseil	Comité de gestion	Comité d'audit
Cornelia Diethelm ⁽¹⁾	3	2	-
Philippe Doffey ⁽²⁾	6	-	1
Beth Krasna	7	4	1
René Sieber	6	4	1
Hanspeter Uster	7	-	-
Konrad Wüest ⁽³⁾	2	2	-
Total	7⁽⁴⁾	4	1

⁽¹⁾ Depuis le 13.06.2019.

⁽²⁾ Absent durant 2 mois en raison d'un congé sabbatique.

⁽³⁾ Jusqu'au 13.06.2019.

⁽⁴⁾ Dont une séance de deux jours conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos et deux conférences téléphoniques.

5.4 Direction et administration

5.4.1 Composition

La direction d'Ethos Services est composée d'un directeur et de trois membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix.

Vincent Kaufmann Directeur	Voir Curriculum vitae sous 4.4.1
 Yola Biedermann Head of Corporate Governance & Responsible Investment	<p>Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige l'équipe des analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est responsable des activités d'analyse en matière d'investissement socialement responsable d'Ethos. Elle est notamment chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, des activités de dialogue avec les sociétés ainsi que des différentes études qu'Ethos réalise dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité environnementale et sociale. Elle dirige également l'actualisation régulière des lignes directrices de vote.</p> <p>Yola Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Avant de rejoindre Ethos, elle a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie, notamment à la Haute Ecole de Gestion de Genève.</p>
 Anthony Gloor Head of Corporate Services	<p>Anthony Gloor (1981) a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head of Corporate Services, membre de la Direction. Il est responsable de l'administration générale, des budgets et de la comptabilité, des publications et des instruments de communication, du développement et de la maintenance des infrastructures informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la compliance aux normes. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute Ecole de Gestion de Genève (HES-SO) au sein de la filière « Economie d'entreprise ».</p> <p>Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise. Il dispose également du diplôme d'auditeur de systèmes d'information décerné par l'ISACA (Information Systems Audit and Control Association) et du certificat en management et contrôle du risque de l'IIA (Institute of Internal Auditors). Avant de rejoindre Ethos, il a été actif pendant 10 ans au sein du cabinet d'audit Deloitte en Suisse romande, en particulier en tant que directeur adjoint depuis 2012. Dans ce cadre, il a mené de nombreuses missions d'audit et de conseil en gestion des risques et a été responsable de la formation pour les départements « conseils » au niveau suisse.</p>
 Michael Spalding Head of Client Relations	<p>Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.</p> <p>Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).</p> <p>De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier.</p>

Les CV actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

5.4.2 Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2019, la société occupait 22 collaboratrices et collaborateurs (8 femmes et 14 hommes) pour

20.7 postes de travail à plein temps (17 personnes et 16.1 postes au 31.12.2018). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

5.5 Rapport de rémunération

5.5.1 Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

Depuis 2018, la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. La charge de travail cumulée du président du conseil de fondation d'Ethos et de la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2019 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps. Au vu de la répartition des tâches entre les deux présidents (voir point 3.2 ci-dessus), la charge de travail du président du conseil de fondation est de 30% et celle de la présidente du conseil d'administration de 20%.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Honoraires versés au conseil d'administration en 2019

Membres	Honoraires	
Cornelia Diethelm ⁽¹⁾	CHF	8'267
Philippe Doffey ⁽²⁾	CHF	14'250
Beth Krasna	CHF	60'000
René Sieber	CHF	17'750
Hanspeter Uster ⁽³⁾	CHF	9'375
Konrad Wüest ⁽⁴⁾	CHF	5'250
Total	CHF	114'892

⁽¹⁾ Depuis le 13.06.2019.

⁽²⁾ Absent durant 2 mois en raison d'un congé sabbatique.

⁽³⁾ Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, H. Uster, qui siège aux deux conseils depuis le 14.06.2018, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

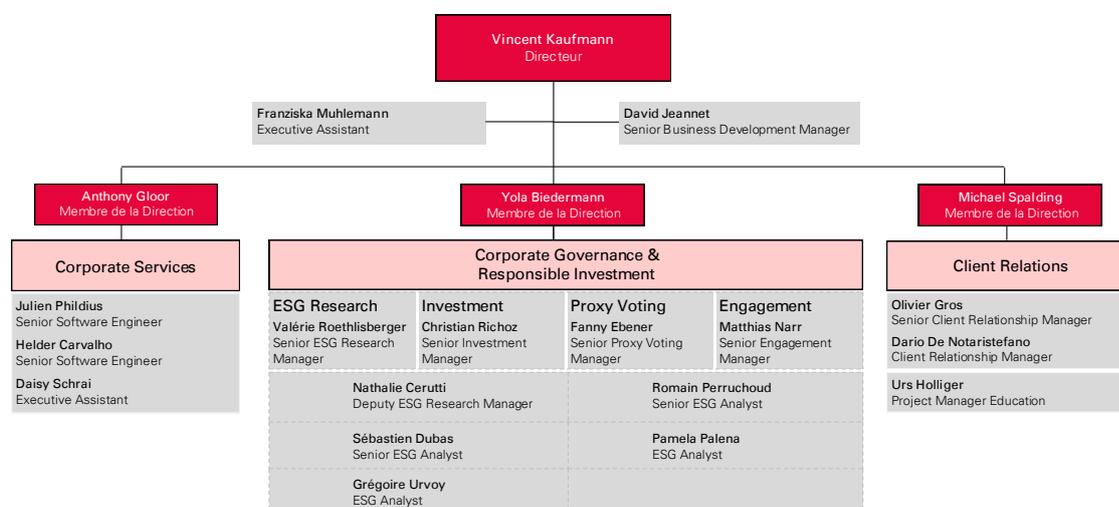
⁽⁴⁾ Jusqu'au 13.06.2019.

5.5.2 Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. La dernière indexation des traitements a été effectuée en janvier 2019 par une augmentation de 1%. Dans le cadre d'une volonté de reconnaître la contribution de l'ensemble des collaborateurs à la croissance continue d'Ethos Services, le conseil d'administration a mis en place à partir de l'exercice 2019 un mécanisme de participation au bénéfice. Une prime a donc été versée aux collaborateurs d'Ethos Services d'un montant global de CHF 48'747. La prime a consisté en une somme fixe de CHF 2'000, complétée par un montant calculé au prorata des années d'ancienneté (CHF 100 par année).

Pour l'exercice 2019, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 3'038'108 (y compris la participation au bénéfice versée aux collaborateurs). En fin d'année, l'échelle des traitements appliquait un ratio de 2.1 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2019, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 263'000 ainsi que CHF 3'500 dans le cadre de la prime non-contractuelle versée à l'ensemble des collaborateurs.

5.5.3 Organigramme d’Ethos Services à partir du 01.01.2020



5.6 Participation

Au 31.12.2019, Ethos Services détenait une participation de 16.28% dans le capital de Proxinvest SAS (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services est le membre suisse depuis 2005.

La participation dans Proxinvest offre à Ethos Services un accès facilité à la clientèle européenne. Elle est valorisée au bilan d’Ethos Services pour CHF 101'192, ce qui représente 1.7% de la somme des actifs d’Ethos Services.

5.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l’exercice 2019, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d’Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

5.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès du secrétariat d’Ethos Services :

Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55 ; F +41(0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
T +41(0)44 421 41 11; F +41(0)44 421 41 12

6. Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

6.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Les émissions de CO₂ des éventuels vols en avion qui ne peuvent pas être évités (2 vols européens en 2019) sont compensées par une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Les bureaux de Genève et Zurich utilisent l'énergie électrique 100% renouvelable.

6.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation continue est activement encouragée.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

Tous les collaborateurs et les membres des conseils se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

En 2016, Ethos a établi un Code de conduite qui s'applique à toutes les entités liées à la Fondation Ethos par l'utilisation de la marque « Ethos », en l'occurrence la Fondation Ethos et la société Ethos Services. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte d'Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes d'Ethos.

En 2019, lors du renouvellement de son matériel informatique, Ethos a fait don de 14 ordinateurs à une association à but non lucratif basée à Genève.

6.3 Indicateurs

Indicateur	2019	2018
Employés au 31.12. (équivalent postes à plein temps)	20.7	16.1
- <i>Dont femmes</i>	7.8	6.8
- <i>Dont hommes</i>	12.9	9.3
Nombre d'employés à temps partiel	6	3
- <i>Dont femmes</i>	1	1
- <i>Dont hommes</i>	5	2
Rotation du personnel	4.54%	5.9%
Consommation électrique (KWh)	20'726	23'235
- <i>Dont énergie renouvelable</i>	100%	100%
Consommation mazout (litres) ⁽¹⁾	1'975	2'335
Consommation papier (pages A4)	177'277	198'221
Empreinte CO ₂ des fonds Ethos ⁽²⁾	38.1	57.2

(1) Données disponibles uniquement pour le siège de Genève. Ethos étant locataire des locaux, le choix du type d'énergie utilisé pour le chauffage n'est pas possible.

(2) Intensité empreinte CO₂ des fonds Ethos en actions en tonnes de CO₂ par millions de chiffre d'affaires selon la méthode de la moyenne pondérée des intensités (source Trucost).

6.4 Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Au Conseil de fondation de
Ethos – Fondation Suisse
pour un développement durable
Place de Cornavin 2
1201 Genève

Genève, 19 mars 2020

Respect de la Charte de l'Association Suisse des Institutions de prévoyance

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à votre demande, nous nous sommes assurés que les principes de la Charte de l'ASIP ont été respectés durant l'exercice 2019 et les mesures en la matière ont été prises et exécutées.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Deloitte SA



Fabien Bryois



Julien Buthod-Garçon

C. ÉTATS FINANCIERS 2019

7. Résultats 2019

7.1 Comptes de la Fondation Ethos

Au cours de l'exercice 2019, la Fondation Ethos a augmenté ses revenus notamment grâce à l'augmentation du dividende versé par Ethos Services au titre de l'exercice 2018.

Les dépenses de la Fondation Ethos ont diminué, permettant à la Fondation Ethos de dégager un bénéfice de CHF 214'075 (2018 : bénéfice de CHF 54'140). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'601'188 au 31.12.2019 (+15.5% par rapport à l'année précédente).

Au 31.12.2019, la réserve légale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

A) Proposition d'affectation du résultat

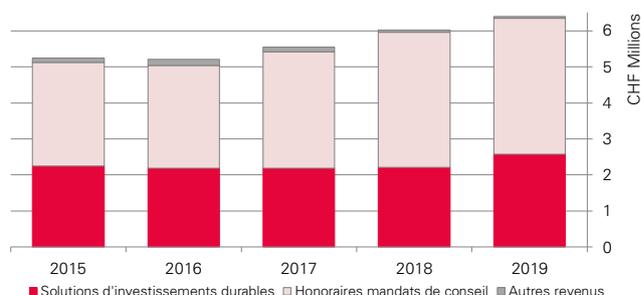
Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2019	CHF	214'075
Report de l'exercice précédent	CHF	111'357
Report sur nouvel exercice	CHF	325'433

7.2 Comptes d'Ethos Services

En 2019, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a augmenté de 6.7% pour s'élever à CHF 6'397'759. Cette hausse est le résultat de l'excellente performance des fonds de placement Ethos et des nouvelles souscriptions au sein du fonds Ethos Swiss Equities Mid & Small ainsi que de la croissance du nombre de membres de l'Ethos Engagement Pool International. Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 3.5% à CHF 5'086'856 (voir le tableau ci-contre).

Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 993'622 (+19.6%). Le bénéfice net 2019 représente un rendement de 18% sur les fonds propres moyens 2019.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges d'exploitation avant impôts		
	2019	2018
Charges de personnel	70.9%	67.2%
Instances	2.7%	5.1%
Consultants	6.4%	7.6%
Frais administratifs	17.9%	17.5%
Amortissements	2.1%	2.6%

Au 31.12.2019, le total du bilan d'Ethos Services se montait à CHF 6'132'447 (2018 : CHF 5'664'922) dont 90% sous forme de fonds propres. Les fonds propres s'élevaient au 31.12.2019 à CHF 5'521'968 soit une hausse de 8.8% par rapport au 31.12.2018. En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2018 de CHF 883'816, le résultat à disposition au 31.12.2019 s'élève à CHF 1'877'437.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'Ethos Services du 04.06.2020 le versement d'un dividende de CHF 450 par action, soit un total de CHF 646'200, représentant un taux de distribution de 66% du bénéfice net 2019 d'Ethos Services. Le dividende sera versé par prélèvement du résultat ainsi que par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital effectuée en 2014.

Il est également proposé d'affecter un montant de CHF 500'000 à la réserve légale issue du bénéfice.

A) Proposition d'affectation du résultat

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2019	CHF	993'622
Report de l'exercice précédent	CHF	883'816
Résultat à disposition	CHF	1'877'437
Affectation réserve légale	CHF	-500'000
Distribution ordinaire proposée	CHF	-487'670
Report sur nouvel exercice	CHF	889'768

B) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital

Réserves issues d'apport en capital au 31.12.2019	CHF	158'530
Distribution ordinaire	CHF	-158'530
Total de la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	0

7.3 Comptes consolidés

Ethos présente volontairement des comptes consolidés qui incluent la Fondation Ethos et Ethos Services. L'exercice 2019 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 827'697 (+41.5%). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 526'012, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 301'685.

La somme de bilan consolidée s'est élevée au 31.12.2019 à CHF 6'660'568 (+11.5%). Les fonds propres consolidés s'élèvent quant à eux à CHF 6'097'400 dont CHF 4'405'616 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 1'691'785 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

8. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2019

en CHF	2019	2018
Produits d'exploitation		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	190'445.00	178'343.98
Dividende d'Ethos Services SA	380'000.00	300'000.00
Produits divers d'exploitation	14'852.00	5'000.00
Total des produits d'exploitation	585'297.00	483'343.98
Charges d'exploitation		
Honoraires, charges sociales et frais du conseil	(166'144.44)	(223'368.20)
Consultants	(88'512.61)	(82'530.22)
Frais administratifs	(107'269.65)	(120'856.78)
Total des charges d'exploitation	(361'926.70)	(426'755.20)
Résultat d'exploitation	223'370.30	56'588.78
Charges et produits financiers		
Produits financiers	3'307.98	4'287.32
Charges financières	(2'087.34)	(938.55)
Total des charges et produits financiers, net	1'220.64	3'348.77
Produits hors exploitation		
Produits hors exploitation	681.05	0.00
Total produits hors exploitation	681.05	0.00
Résultat avant impôts	225'271.99	59'937.55
Impôts	(11'196.80)	(5'797.55)
Résultat de l'exercice	214'075.19	54'140.00
Report de l'exercice précédent	111'357.30	32'217.30
Dissolution réserve 20ème anniversaire	0.00	25'000.00
Résultat au bilan	325'432.49	111'357.30

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2019

en CHF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actif	-		
- Liquidités	1	443'666.45	213'043.77
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	7'889.93	5'368.23
Compte courant Ethos Services SA	3	73'067.05	78'344.00
Actifs de régularisation	4	0.00	10'832.87
Actif circulant		524'623.43	307'588.87
Titres à long terme, net		76'564.76	77'734.13
Participation	5	1'000'000.00	1'000'000.00
Actif immobilisé		1'076'564.76	1'077'734.13
Total de l'actif		1'601'188.19	1'385'323.00
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		5'654.60	10'237.05
Passifs de régularisation	4	20'101.10	13'728.65
Capitaux étrangers à court terme		25'755.70	23'965.70
Capital de la fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale issue du capital		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat des exercices précédents		111'357.30	57'217.30
Résultat de l'exercice		214'075.19	54'140.00
Capitaux propres		1'575'432.49	1'361'357.30
Total du passif et capitaux propres		1'601'188.19	1'385'323.00

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2019

en CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	214'075.19	54'140.00
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(380'000.00)	(300'000.00)
Revenus sur titres	(3'213.51)	(2'215.43)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	1'188.89	(1'738.97)
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(2'521.70)	(98.57)
Variation compte courant Ethos Services SA	5'276.95	(13'742.98)
Variation des actifs de régularisation	10'832.87	(5'845.57)
Variation des créanciers	(4'582.45)	(2'647.15)
Variation des passifs de régularisation	6'372.45	(66'513.85)
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	(152'571.31)	(338'662.52)
Acquisition de titres	(1'595.94)	(3'941.37)
Cession de titres	1'576.42	7'602.68
Revenus sur participation	380'000.00	300'000.00
Revenus sur titres	3'213.51	2'215.43
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	383'193.99	305'876.74
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	230'622.68	(32'785.78)
Liquidités en début d'exercice	213'043.77	245'829.55
Liquidités en fin d'exercice	443'666.45	213'043.77
Variation des liquidités	230'622.68	(32'785.78)

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

Notes générales

- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
 - B. Le siège de la Fondation se situe à Genève.
 - C. La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10.
 - D. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
 2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
 3. Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant de droits d'utilisation de la marque Ethos.
 4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
 5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2019 : CHF 76'564.76 / 2018 : CHF 77'734.13). Si la valeur des titres et/ou de la participation devait être inférieure à la valeur comptable, une provision pour perte sur titres et/ou participation non réalisée serait comptabilisée. Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise (2019 et 2018 : CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Genève.
-



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l’organe de révision

Au Conseil de Fondation de

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d’organe de révision, nous avons effectué l’audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l’annexe (pages 46 à 49) pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l’établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l’acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d’un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l’application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l’organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d’audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l’audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d’anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d’audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d’audit relève du jugement de l’auditeur, de même que l’évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. Lors de l’évaluation de ces risques, l’auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d’audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l’adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu’une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d’audit.

Opinion d’audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et à l’acte de fondation.

Rapport sur d’autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d’agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d’indépendance (art. 83b CC en relation avec l’art. 728 CO) et qu’il n’existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l’art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d’audit suisse 890, nous attestons qu’il existe un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d’approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 19 mars 2020

FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

9. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultat pour l'exercice 2019

en CHF	Notes	2019	2018
Produits d'exploitation			
Solutions d'investissements durables	9	2'575'734.81	2'233'070.60
Honoraires mandats de conseil	9	3'772'436.46	3'711'719.96
Autres revenus opérationnels		49'587.50	52'498.46
Total des produits d'exploitation		6'397'758.77	5'997'289.02
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(3'608'098.74)	(3'303'573.50)
Instances		(136'258.65)	(250'077.52)
Consultants		(325'877.48)	(375'261.37)
Frais administratifs	7	(910'438.72)	(861'324.02)
Amortissements	5	(106'182.02)	(129'134.00)
Total des charges d'exploitation		(5'086'855.61)	(4'919'370.41)
Résultat d'exploitation		1'310'903.16	1'077'918.61
Charges et produits financiers			
Dotation à la provision sur immobilisations financières		(6'680.00)	0.00
Charges financières		(16'188.55)	(7'420.98)
Produits financiers		8'832.79	9'253.60
Total des charges et produits financiers, net		(14'035.76)	1'832.62
Charges et produits hors exploitation			
Produits hors exploitation		15'515.30	7'366.10
Total des charges et produits hors exploitation		15'515.30	7'366.10
Charges hors période			
Charges exceptionnelles		(511.22)	(1'675.90)
Total des charges exceptionnelles		(511.22)	(1'675.90)
Résultat avant impôts		1'311'871.48	1'085'441.43
Impôts de l'exercice		(318'249.76)	(254'706.61)
Résultat de l'exercice		993'621.72	830'734.82
Report de l'exercice précédent		883'815.74	578'080.92
Dissolution de la réserve 20ème anniversaire		0.00	25'000.00
Résultat au bilan		1'877'437.46	1'433'815.74

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2019

en CHF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actif			
Liquidités	1	2'636'901.87	3'336'617.95
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Créances résultant de la vente de biens et prestations de services	2	1'163'131.40	925'737.33
Actifs de régularisation	3	189'873.92	177'265.20
Actif circulant		4'941'079.54	5'390'792.83
Immobilisations financières, net	8	1'031'786.70	38'461.35
Participation, net	4	101'191.65	101'191.65
Immobilisations corporelles, net	5	28'547.93	52'639.55
Immobilisations incorporelles, net	5	29'841.15	81'836.82
Actif immobilisé		1'191'367.43	274'129.37
Total de l'actif		6'132'446.97	5'664'922.20
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services		158'986.21	192'901.24
Compte courant Ethos Fondation	6	73'067.05	78'344.00
Passifs de régularisation	3	378'425.95	319'650.92
Capitaux étrangers à court terme		610'479.21	590'896.16
Capital actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Réserve légale issue du capital		158'530.30	704'210.30
Réserve légale issue du bénéfice		2'050'000.00	1'500'000.00
Résultat reporté des exercices précédents		883'815.74	603'080.92
Résultat de l'exercice		993'621.72	830'734.82
Capitaux propres		5'521'967.76	5'074'026.04
Total du passif et capitaux propres		6'132'446.97	5'664'922.20

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2019

en CHF	Notes	2019	2018
Résultat de l'exercice		993'621.72	830'734.82
Variations non-opérationnelles			
Revenus sur participation		(8'535.85)	(8'330.84)
Variations sans incidence sur les liquidités			
Dotations à la provision sur titre		6'680.00	0.00
Amortissements		106'182.02	129'134.00
Variations de l'actif circulant net			
Variation des débiteurs		(237'394.07)	(151'889.46)
Variation des actifs de régularisation		(12'608.72)	27'719.34
Variation des créanciers		(33'915.03)	30'861.37
Variation du compte courant Ethos Fondation		(5'276.95)	13'742.98
Variation des passifs de régularisation		58'775.03	137'375.89
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle		867'528.15	1'009'348.10
Variation des immobilisations financières		(5.35)	(6.40)
Investissement fonds Ethos-Sustainable Balanced 33		(1'000'000.00)	0.00
Revenus sur participation		8'535.85	8'330.84
Acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(30'094.73)	(25'828.75)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		(1'021'564.23)	(17'504.31)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital		(545'680.00)	(430'800.00)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		(545'680.00)	(430'800.00)
Variation de la trésorerie		(699'716.08)	561'043.79
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice		4'287'790.30	3'726'746.51
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice		3'588'074.22	4'287'790.30
Variation de la trésorerie		(699'716.08)	561'043.79

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Le siège de la société se situe à Genève. Elle a également un bureau à Zurich.
-
- C. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50.
-
- D. Crédit-bail
- Engagement pour le bail à loyer à Genève qui arrivera à échéance le 31.01.2021 : CHF 105'937 (2018 : CHF 160'104). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
 - Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 103'500 (2018 : CHF 149'000).
 - Engagement de leasing photocopieuse qui arrivera à échéance le 31.12.2023 : CHF 88'800.
-
- E. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2019 : CHF 128 (2018 : CHF 22'369).
-
- F. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les dépôts en banque.
-
- G. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan, du compte de résultat et flux de trésorerie

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.
-
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
4. Participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2018 : 16.28%).
La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
-
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
-
6. Le compte courant Fondation Ethos correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.
-
7. Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 190'445 (2018 : CHF 178'344).
-
8. Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 1'000'000 dans le fonds Ethos Sustainable Balanced 33.
-
9. Le comparatif 2018 a été ajusté suite au reclassement des revenus liés aux indices Ethos des honoraires mandats de conseil vers les solutions d'investissements durables (CHF 40'520).
-

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	993'621.72	830'734.82
Report de l'exercice précédent	883'815.74	603'080.92
Résultat à disposition	1'877'437.46	1'433'815.74
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	500'000.00	550'000.00
Distribution de dividende ordinaire prélevée sur le résultat	487'669.70	0.00
Report du solde sur le nouvel exercice	889'767.76	883'815.74
Résultat au bilan	1'877'437.46	1'433'815.74

Ethos Services SA – Proposition de distribution de dividende à partir des réserves légales issues d'apport en capital

en CHF	2019
Réserves légales issues d'apport en capital au 31.12.2019	158'530.30
Distribution ordinaire de dividende	158'530.30
Total des réserves légales issues d'apport en capital après distribution	0



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Ethos Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 51 à 55) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 19 mars 2020

FBR/JBG/mab

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

10. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2019

en CHF	Notes	2019	2018
Produits d'exploitation			
Solutions d'investissements durables	6	2'575'734.81	2'233'070.60
Honoraires mandats de conseil	6	3'701'436.46	3'653'719.96
Autres revenus		27'439.50	20'498.46
Total des produits d'exploitation		6'304'610.77	5'907'289.02
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(3'608'098.74)	(3'303'573.50)
Organes		(302'403.09)	(473'445.72)
Consultants		(343'390.09)	(399'791.59)
Frais administratifs	6	(790'263.37)	(766'836.82)
Amortissements		(106'182.02)	(129'134.00)
Total des charges d'exploitation		(5'150'337.31)	(5'072'781.63)
Résultat d'exploitation		1'154'273.46	834'507.39
Charges et produits financiers			
Dotation à la provision sur immobilisations financières		(6'680.00)	0.00
Autres charges financières		(18'275.89)	(8'359.53)
Produits financiers		12'140.77	13'540.92
Total des charges et produits financiers		(12'815.12)	5'181.39
Charges et produits hors exploitation			
Produits hors exploitation		16'196.35	7'366.10
Charges exceptionnelles		0.00	(1'675.90)
Total des charges et produits hors exploitation et exceptionnels		16'196.35	5'690.20
Résultat avant impôts		1'157'143.47	845'378.98
Impôts		(329'446.56)	(260'504.16)
Résultat de l'exercice		827'696.91	584'874.82
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(301'684.59)	(252'228.68)
Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation		526'012.32	332'646.14

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2019

en CHF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actif			
Liquidités	1	3'080'568.32	3'549'661.72
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	1'171'021.33	931'105.56
Actifs de régularisation	3	189'873.92	188'098.07
Actif circulant		5'392'635.92	5'620'037.70
Immobilisations financières, net	7	1'031'786.70	38'461.35
Mobilier et installations, net	5	28'547.93	52'639.55
Participation et titres à long terme, net	4	177'756.41	178'925.78
Logiciels informatiques, net	5	29'841.15	81'836.82
Actif immobilisé		1'267'932.19	351'863.50
Total de l'actif		6'660'568.11	5'971'901.20
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		164'640.81	203'138.29
Passifs de régularisation	3	398'527.02	333'379.57
Capitaux étrangers à court terme		563'167.86	536'517.86
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		4'355'615.50	3'829'603.18
Capitaux propres attribuables à la fondation		4'405'615.50	3'879'603.18
Intérêts minoritaires		1'691'784.75	1'555'780.16
Capitaux propres		6'097'400.25	5'435'383.34
Total du passif et capitaux propres		6'660'568.11	5'971'901.20

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2019

en CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	827'696.91	584'874.82
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(8'535.85)	(8'330.84)
Revenus sur titres	(3'213.51)	(2'215.43)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Dotation à la provision sur immobilisations financières	6'680.00	0.00
Résultat sur vente de titres	1'188.89	(1'738.97)
Produits hors période	0.00	0.00
Amortissements	106'182.02	129'134.00
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(239'915.77)	(151'988.03)
Variation actifs de régularisation	(1'775.85)	21'873.77
Variation créanciers	(38'497.48)	28'214.22
Variation passifs de régularisation	65'147.48	70'862.04
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	714'956.84	670'685.58
Variation des immobilisations financières	(5.35)	(6.40)
Investissement fonds Ethos-Sustainable Balanced 33	(1'000'000.00)	0.00
Revenus sur participation	8'535.85	8'330.84
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	(30'094.73)	(25'828.75)
Acquisition de titres	(1'595.94)	(3'941.37)
Cession de titres	1'576.42	7'602.68
Revenus sur titres	3'213.51	2'215.43
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(1'018'370.24)	(11'627.57)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital aux intérêts minoritaires	(165'680.00)	(130'800.00)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(165'680.00)	(130'800.00)
Variation de la trésorerie	(469'093.40)	528'258.01
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	4'500'834.07	3'972'576.06
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	4'031'740.67	4'500'834.07
Variation de la trésorerie	(469'093.40)	528'258.01

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services SA, Genève, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
-
- C. Le siège du Groupe Ethos se situe à Genève. Ethos Services a également un bureau à Zurich.
-
- D. Le groupe atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50.
-
- E. Crédit-bail
- Engagement pour le bail à loyer à Genève qui arrivera à échéance le 31.01.2021 : CHF 105'937 (2018 : CHF 160'104). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
 - Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 103'500 (2018 : CHF 149'000).
 - Engagement de leasing photocopieuse qui arrivera à échéance le 31.12.2023 : CHF 88'800.
-
- F. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2019 : CHF 128 (2018 : CHF 22'369).
-
- G. La variation des liquidités indiquées dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les placements en banque à terme.
-
- H. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.
-
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
4. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition.
Participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2018 : 16.28%).
La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
-
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
-
6. Le comparatif 2018 a été ajusté suite au reclassement des revenus liés aux indices Ethos des honoraires mandats de conseil vers les solutions d'investissements durables (CHF 40'520).
-
7. Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 1'000'000 dans le fonds Ethos Sustainable Balanced 33.
-

Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 57 à 60) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de Fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 19 mars 2020
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)



Ethos

Place de Cornavin 2
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

T + 41 (0)22 716 15 55
F + 41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
Suisse

T + 41 (0)44 421 41 11
F + 41 (0)44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
